

Progression Education civique et morale - Lise Balet - CP



PÉRIODE 1

PÉRIODE 2

PÉRIODE 3

PÉRIODE 4

PÉRIODE 5

Thème magie

Thème Paris

Thème mythologie

Thème Rallye des gazelles (Magrheb)

Thème environnement

Séances hebdo

Les règles de classe
Conseils de classe hebdomadaires à partir de « Les chemins de l'école »

Les valeurs et les principes de la République → exposés

Les émotions et les sentiments → exposés et jeux théâtraux

Débats philosophiques à partir de « Mon Maître d'école »

Débats philosophiques à partir de « Océans » + « Le grand jour »

Journées mondiales ou nationales

21 septembre : journée internationale de la paix
22 septembre : journée mondiale sans voiture
4 octobre : journée mondiale des animaux

11 novembre : armistice française
20 novembre : journée internationale des droits de l'enfant
10 décembre : journée internationale pour les droits des animaux

6 février : journée sans téléphone mobile

8 mars : journée internationale des femmes
22 mars : journée mondiale de l'eau

6 mai : journée mondiale du rire
8 mai : armistice française
9 mai : Journée de l'Europe
22 mai : journée mondiale de la biodiversité
8 juin : journée mondiale des océans

Respecter autrui

Les règles de vie

Valeurs et principes + égalité Filles/garçons*
Les droits de l'enfant
Symboles et devises de la RF

Les droits de l'homme et du citoyen*

APER

Acquiescer et partager les valeurs de la République

Rôle et fonctionnement du conseil des élèves

Réalisation d'un projet collectif*
Initiation au développement durable*
Connaissance de quelques structures simples de l'argumentation (connecteurs et lexique)*
Les règles de la discussion en groupe (écoute, respect du point de vue de l'autre, recherche d'un accord)*
Les préjugés et les stéréotypes*

La notion de bien commun dans l'école et dans la classe*

Observer, lire, identifier des éléments d'informations sur des supports variés*

Construire une culture civique

Le respect des autres dans leur diversité*
Le respect par le langage*
Identifier points d'accord et de désaccord dans le cadre de chaque discussion réglée*
La diversité des expressions des sentiments et des émotions dans différentes œuvres*

L'engagement moral*

Le respect du corps, de l'environnement, des biens personnels, de la sécurité*

APS

Respecter autrui :

*à travailler de manière transversale, au sein de tous les domaines de la vie de l'école (donc pas de séance ou de séquence)

- ★ Respecter les règles de la vie collective
- ★ Connaître les valeurs, les principes et les symboles de la République française : le drapeau, l'hymne national, les monuments, la fête nationale
- ★ Accéder à une première connaissance des cadres d'une société démocratique

Construire une culture civique :

*à travailler de manière transversale, au sein de tous les domaines de la vie de l'école (donc pas de séance ou de séquence)

- ★ Participer et prendre sa place dans un groupe
- ★ Distinguer son intérêt personnel de l'intérêt général
- ★ Écouter autrui et produire un point de vue argumenté

Respecter autrui :

*à travailler de manière transversale, au sein de tous les domaines de la vie de l'école (donc pas de séance ou de séquence)

- ★ -Respecter autrui :
 - Accepter et respecter les différences dans son rapport à l'altérité et à l'autre
 - Avoir conscience de sa responsabilité individuelle
 - Adopter une attitude et un langage adaptés dans le rapport aux autres
 - Tenir compte du point de vue des autres
- ★ Partager et réguler des émotions, des sentiments dans des situations et à propos d'objets diversifiés, mobiliser le vocabulaire adapté à leur expression

Progression Education civique et morale

Les finalités de l'enseignement moral et civique

L'enseignement moral et civique poursuit trois finalités qui sont intimement liées entre elles.

Respecter autrui

La morale enseignée à l'école est une morale civique en lien étroit avec les principes et les valeurs de la citoyenneté républicaine et démocratique. L'adjectif « moral » de l'enseignement moral et civique renvoie au projet d'une appropriation par l'élève de principes garantissant le respect d'autrui. Cette morale repose sur la conscience de la dignité et de l'intégrité de la personne humaine, qu'il s'agisse de soi ou des autres, et nécessite l'existence d'un cadre définissant les droits et devoirs de chacun. Respecter autrui, c'est respecter sa liberté, le considérer comme égal à soi en dignité, développer avec lui des relations de fraternité. C'est aussi respecter ses convictions philosophiques et religieuses, ce que permet la laïcité.

Acquérir et partager les valeurs de la République

Le code de l'éducation affirme « qu'outre la transmission des connaissances, la Nation fixe comme mission première à l'école de faire partager aux élèves les valeurs de la République » (article L III-1). Cette mission est réaffirmée dans le Socle commun de connaissances, de compétences et de culture : « L'École a une responsabilité particulière dans la formation de l'élève en tant que personne et futur citoyen. Dans une démarche de coéducation, elle ne se substitue pas aux familles, mais elle a pour tâche de transmettre aux jeunes les valeurs fondamentales et les principes inscrits dans la Constitution de notre pays ». Les valeurs et principes de la République fondent le pacte républicain garant de la cohésion nationale, en même temps qu'ils protègent la liberté de chaque citoyen. Les transmettre et les faire partager est une œuvre d'intégration républicaine ; ces valeurs et principes relient la France à la communauté des nations démocratiques, à l'échelle européenne comme à l'échelle mondiale. Les quatre valeurs et principes majeurs de la République française sont la liberté, l'égalité, la fraternité, et la laïcité. S'en déduisent la solidarité, l'égalité entre les hommes et les femmes, ainsi que le refus de toutes les formes de discriminations. L'enseignement moral et civique porte sur ces principes et valeurs, qui sont nécessaires à la vie commune dans une société démocratique et constituent un bien commun s'actualisant au fil des débats dont se nourrit la République.

Construire une culture civique

La conception républicaine de la citoyenneté insiste à la fois sur l'autonomie du citoyen et sur son appartenance à la communauté politique formée autour des valeurs et principes de la République. Elle signale l'importance de la loi et du droit, tout en étant ouverte à l'éthique de la discussion qui caractérise l'espace démocratique. Elle trouve son expression dans le Socle commun de connaissances, de compétences et de culture, selon lequel l'École « permet à l'élève d'acquérir la capacité à juger par lui-même, en même temps que le sentiment d'appartenance à la société. Ce faisant, elle permet à l'élève de développer dans les situations concrètes de la vie scolaire son aptitude à vivre de manière autonome, à participer activement à l'amélioration de la vie commune et à préparer son engagement en tant que citoyen ». La culture civique portée par l'enseignement moral et civique articule quatre domaines : la sensibilité, la règle et le droit, le jugement, l'engagement.

- La culture de la sensibilité permet d'identifier et d'exprimer ce que l'on ressent, comme de comprendre ce que ressentent les autres. Elle permet de se mettre à la place de l'autre.

- La culture de la règle et du droit unit le respect des règles de la vie commune et la compréhension du sens de ces règles. Elle conduit progressivement à une culture juridique et suppose la connaissance de la loi. - La culture du jugement est une culture du discernement. Sur le plan éthique, le jugement s'exerce à partir d'une compréhension des enjeux et des éventuels conflits de valeurs ; sur le plan intellectuel, il s'agit de développer l'esprit critique des élèves, et en particulier de leur apprendre à s'informer de manière éclairée.

- La culture de l'engagement favorise l'action collective, la prise de responsabilités et l'initiative. Elle développe chez l'élève le sens de la responsabilité par rapport à lui-même et par rapport aux autres et à la nation.

Cette culture civique irrigue l'ensemble des enseignements, elle est au cœur de la vie de l'école et de l'établissement, elle est portée par certaines des actions qui mettent les élèves au contact de la société. Elle structure l'ensemble du parcours citoyen de l'élève.

Compétences travaillées du cycle 2 au cycle 4

Culture de la sensibilité

Identifier et exprimer en les régulant ses émotions et ses sentiments

S'estimer et être capable d'écoute et d'empathie

Exprimer son opinion et respecter l'opinion des autres

Accepter les différences

Être capable de coopérer

Se sentir membre d'une collectivité

Culture de la règle et du droit

Respecter les règles communes

Comprendre les raisons de l'obéissance aux règles et à la loi dans une société démocratique

Comprendre les principes et les valeurs de la République française et des sociétés démocratiques

Comprendre le rapport entre les règles et les valeurs

Culture du jugement

Développer les aptitudes au discernement et à la réflexion critique

Confronter ses jugements à ceux d'autrui dans une discussion ou un débat argumenté et réglé

S'informer de manière rigoureuse

Différencier son intérêt particulier de l'intérêt général

Avoir le sens de l'intérêt général

Culture de l'engagement

Être responsable de ses propres engagements

Être responsable envers autrui

S'engager et assumer des responsabilités dans l'école et dans l'établissement

Prendre en charge des aspects de la vie collective et de l'environnement et développer une conscience civique

Savoir s'intégrer dans une démarche collaborative et enrichir son travail ou sa réflexion grâce à cette démarche